

**RÉUNION DU BUREAU
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE CORSE**

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION

N°05/21-09-2026

OBJET :

ACTION ECONOMIQUE - ENTREPRISES ET TERRITOIRES

**MISSION ORIENTATION - MOIS DE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS :
ORGANISATION DES NUITS DE L'ORIENTATION 2026 À AJACCIO ET BASTIA**

VU les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026, et notamment :

- L'article 5.3 - « *Compétences du Conseil d'administration* » ;
- L'article 5.4 - « *Délégation d'attribution du Conseil d'administration à d'autres instances de l'établissement public* », précisant que le Conseil d'administration peut déléguer au Bureau une partie de ses attributions pour une période et un objet déterminés ;

VU la délibération n°09/22-12-2025/9 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, portant délégation d'attributions du Conseil d'Administration au Bureau ;

Le Bureau, régulièrement convoqué, délibérant valablement en vertu de la délégation consentie par le Conseil d'administration ;

Le quorum étant atteint :

Nombre total de Membres élus du Bureau	:	16
Quorum	:	9
Nombre de Membres élus du Bureau présents	:	10
Nombre de Membres élus du Bureau ayant donné pouvoir	:	1
Nombre total de Membres élus du Bureau présents et représentés	:	11
Nombre total de votants	:	11
Adoption	:	11

Membres élus du Bureau présents :

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.

Angèle BASTIANI, Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI, Hyacinthe VANNI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.

Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Auguste GIOVANNI, Karina GOFFI, Pierre ORSINI, Olivier VALERY.

Membres Elus Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Représentant des Professionnels : M.

Stefanu VENTURINI à Jean DOMINICI.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260928-05_21-09-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2026

.../...

VU la loi n°2025-640 du 15 juillet 2025 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU le décret n°2025-1248 du 19 décembre 2025 pris pour l'application de la loi n°2025-640 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2025 relatif à l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026 ;

VU le Règlement intérieur de l'EPCI de Corse, adopté par délibération n°01/22-12-2025/1 du Conseil d'administration du 22 décembre 2025 ratifiée par délibération n°02/02-01-2026/19 du 2 janvier 2026, modifié par délibération n°04/26-03-2026/29 du 26 mars 2026 ;

VU l'installation du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, actée par délibération n°01/02-01-2026/18 du 2 janvier 2026 ;

VU la délibération n°03/02-01-2026/20 du 2 janvier 2026 prenant acte de la mise en place de la gouvernance actée lors de la séance d'installation du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse du 22 décembre 2025 ;

CONTEXTE :

Organisée à l'initiative de CCI France depuis 2008, la « *Nuit de l'orientation* » est une manifestation nationale à destination des jeunes et de leurs familles, destinée à les accompagner dans leur choix d'orientation ; face à la diversité des métiers et à la multitude des formations proposées, ce choix demeure souvent difficile, voire source d'appréhension.

Pour les jeunes, l'objectif de ces soirées est de leur permettre de s'engager dans des voies professionnelles offrant de réels débouchés, de mieux connaître le contenu et les contraintes des métiers auxquels ils souhaitent se préparer, et de se projeter positivement dans leur avenir professionnel.

Pour les Chambres de Commerce et d'Industrie et leurs ressortissants, ces soirées visent à rapprocher les jeunes et l'entreprise, en redonnant le goût des métiers, en positionnant l'entreprise au centre du dispositif d'orientation, et en attirant des jeunes formés aux compétences de demain vers des métiers porteurs.

INTÉRÊT DE LA DÉMARCHE POUR LE TERRITOIRE CORSE :

Si cette opération s'inscrit dans le cadre d'une mission nationale portée par CCI France et bénéficie à ce titre de crédits dédiés, elle revêt un enjeu particulier pour la Corse : la structure économique insulaire, marquée par le poids de secteurs saisonniers comme l'hôtellerie-restauration et le tourisme, et par des tensions de recrutement croissantes dans l'artisanat, la construction, l'agroalimentaire et les services à la personne, rend d'autant plus nécessaire un rapprochement précoce entre les jeunes et les entreprises du territoire.

En permettant aux jeunes corses de mieux connaître les débouchés professionnels locaux, les Nuits de l'orientation contribuent directement à limiter l'éloignement des jeunes talents vers le continent et à sécuriser, à moyen terme, la relève des compétences dont ont besoin les entreprises insulaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260928-05_21-09-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2026

.../...

La mobilisation, aux côtés de l'EPCI de Corse, de l'ensemble des partenaires institutionnels du territoire - Collectivité de Corse, Académie de Corse, France Travail, Mission locale, CMAR de Corse et OPCO - témoigne de l'importance accordée collectivement à cet enjeu par les acteurs économiques et éducatifs corses.

ÉDITION 2026 :

Dans le cadre de la mission nationale « *Orientation* », et afin de positionner le réseau consulaire comme un acteur majeur de l'orientation et d'assurer un relais efficace entre le monde de l'entreprise et le monde éducatif, CCI France a décidé de renouveler l'opération « *Mois de la découverte des métiers* », du 2 novembre - 5 décembre 2026, en soutenant à hauteur de 20 000 € toute Nuit de l'orientation organisée sur le territoire national à cette occasion.

Dans ce cadre, l'EPCI de Corse organisera le 24 novembre 2026, de 17h00 à 21h00, deux éditions de la Nuit de l'orientation :

- ♦ Pour Ajaccio : au Palais des congrès ;
- ♦ Pour Bastia : À la salle polyvalente de Lupino.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- La Collectivité de Corse – Direction de l'orientation « *Corsica Orientazione* » ;
- La CMAR de Corse ;
- L'Académie de Corse ;
- France Travail ;
- La Mission locale ;
- Les OPCO (AKTO, OPCO2i, OCAPIAT, OPCOMMERCE, OPCO-EP, CONSTRUCTYS, AFDAS et ATLAS).

SECTEURS CIBLÉS :

- L'hôtellerie et la restauration ;
- L'industrie, dont l'industrie agroalimentaire ;
- Le commerce de proximité ;
- La construction ;
- Les services financiers (banques et assurances) ;
- Les métiers de la santé et du soin.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE :

La manifestation s'adressera aux collégiens, lycéens, étudiants, parents d'élèves et demandeurs d'emploi. Découverte des métiers et orientation des jeunes en constitueront les maîtres-mots, la soirée étant conçue comme un véritable parcours de découverte et de promotion des métiers.

BUDGET PRÉVISIONNEL – NUIT DE L'ORIENTATION :

♦ AJACCIO (PALAIS DES CONGRÈS) :

Descriptif des charges	Coût global	Enveloppe CCI France (Opex)
Location d'espace (Palais des congrès)	3 000 €	20 000 €
Aménagement / logistique / transport	8 500 €	
Plan de communication (annonces et insertions)	6 500 €	
Accueil / traiteur / boissons	1 000 €	
Animation et frais divers	1 000 €	
TOTAL	20 000 €	20 000 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260928-05_21-09-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2026

.../...

♦ **BASTIA (SALLE POLYVALENTE DE LUPINO) :**

Descriptif des charges	Coût global	Enveloppe CCI France (Opex)
Location d'espace (salle polyvalente de Lupino)	200 €	20 000 €
Aménagement / logistique / transport	8 800 €	
Plan de communication (annonces et insertions)	9 000 €	
Accueil / traiteur / boissons	1 000 €	
Animation et frais divers	1 000 €	
TOTAL	20 000 €	20 000 €

Ces deux budgets prévisionnels, d'un montant de 20 000 € chacun, soit 40 000 € au total, sont intégralement couverts par l'enveloppe nationale CCI France (Opex) dédiée au « *Mois de la découverte des métiers* », sans reste à charge pour l'EPCI de Corse.

CONSIDÉRANT l'intérêt de l'opération nationale « *Nuit de l'orientation* », pour favoriser le rapprochement entre les jeunes et les entreprises ;

CONSIDÉRANT les enjeux propres au territoire corse en matière d'orientation des jeunes et d'adéquation entre l'offre de formation et les besoins de recrutement des entreprises insulaires ;

CONSIDÉRANT le soutien financier sur l'enveloppe TCCI, à hauteur de 20 000€ par édition organisée dans le cadre du « *Mois de la découverte des métiers* » ;

CONSIDÉRANT les budgets prévisionnels ci-dessus détaillés ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

CONSIDÉRANT que le Quorum est atteint :

Quorum requis pour le vote : 9

Ont voté POUR : 11

À l'unanimité,

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.

Angèle BASTIANI, Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI, Hyacinthe VANNI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.

Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Auguste GIOVANNI, Karina GOFFI, Pierre ORSINI, Olivier VALERY, Stefanu VENTURINI.

Le Bureau :

- **APPROUVE** l'organisation des *Nuits de l'orientation* 2026 sur les deux sites d'Ajaccio (Palais des congrès) et de Bastia (salle polyvalente de Lupino), le 24 novembre 2026 ;
- **APPROUVE** les budgets prévisionnels afférents, pour un montant de 20 000€ par édition, soit 40 000€ au total, intégralement financés par l'enveloppe nationale dédiée ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260928-05_21-09-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2026

.../...

- **AUTORISE** le 1^{er} Vice-Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de l'EPCI de Corse.

La Secrétaire,

Charlotte TERRIGHI



Bastia, le 21 septembre 2026

**Le Président de l'établissement public
du commerce et de l'industrie de Corse,**

Gilles SIMEONI

